



Saison 2009-2010
PV du BUREAU DIRECTEUR
Mercredi 16 Décembre 2009
à AIRE sur la LYS

Présents : Mlle M. HANNEDOUCHE, Mme A. CARINCOTTE

Mrs : JP BLANPAIN ; J.L CARINCOTTE ; B. DANNEL ; Y. DELEBECQUE
J. DENEUX ; S. LABELLE ; J.C.VASSEUR.

Excusés : D. BOS ; JP PIHET.

Martine HANNEDOUCHE accueille les membres du Bureau pour cette dernière réunion de l'année 2009 et leur présente ses activités du mois écoulé.

A. ACTIVITES DE LA PRESIDENTE

- 22/11/09 Remise de Médailles Jeunesse et Sport – Mairie de CARVIN
- 23/11/09 Opération « Coup de Pouce » Réunion des clubs à LILLERS
- 05/12/09 Pré national Masculin – BERCK / BRUAY
- 06/12/09 Stage de la Sélection Benjamine Pas-de-Calais à OLHAIN
- 07/12/09 Formation du CROS sur « les procédures vis à vis du droit du travail » à VILLENEUVE D'ASCQ
- 08/12/09 Bureau de la Ligue à RONCHIN
- 09/12/09 Opération « Coup de Pouce » - Réunion du Groupe de Pilotage pour étude des dossiers des clubs à LILLERS
- 11/12/09 Formation des responsables de championnats à la saisie des dérogations sur FBI
- 12/12/09 Tournoi de Basket adapté à HOUDAIN
- 13/12/09 Promotion Régionale Masculine – HOUDAIN / LILLE METROPOLE

B. Elle revient ensuite sur l'opération « Coup de Pouce » et rappelle que 30 clubs ont été conviés à une réunion d'information à Lillers, que 14 clubs étaient présents et que 9 ont renvoyés un dossier.

Clubs invités non présents (16) : BAPAUME, GREPAY, EVIN MALMAISON, NOYELLE sous LENS, LA BASSEE, SALOME, HENIN BEAUMONT, HAILLICOURT, MARQUISE (excusé), EUROPALE WIMILLE WIMEREUX, ANDRES, COQUELLES, PASCAL CALAIS, PETIT COURGAIN, BALZAC CALAIS, CONDE CALAIS.

Clubs présents n'ayant pas retourné de dossier (5) : BEAURAINS, COURRIERES, NOYELLES GODAULT, ESSARS, LUMBRES ;

Clubs ayant adressé un dossier (9) : AIX NOULETTE, MAZINGARBE, AMBLETEUSE, EQUIHEN, PONT DE BRIQUES, RINXENT, ARC INTERNATIONAL, CUVIER CALAIS, LES ATTAQUES.

Un Groupe de Pilotage s'est réuni le 9 décembre pour étudier les dossiers. Après examen, il a retenu deux critères de financement : l'aide financière se limitera à 10% du budget du club et les frais de formations ne seront pas pris en considération.

Les 9 dossiers ont été retenus et, après prise en compte de ces critères, le montant global des aides financières attribuées représente un montant global évalué à 5 700 €.

Le Bureau donne son accord pour la mise en œuvre de cette opération.

C. La Présidente donne lecture du courrier qu'elle a reçu suite à la décision du Comité Directeur de ne pas attribuer l'organisation des rencontres des Sélections Benjamin(e)s le 31 janvier 2010. Dans ce courrier particulièrement virulent, le Président de OYE PLAGE Féminin se déclare scandalisé par le motif retenu par le Comité (club non en règle avec la Trésorerie départementale) et rappelle les efforts consentis par son club pour l'accueil des sélectionnées benjamines.

Le Bureau maintient la décision prise par le Comité Directeur et laisse le soin à la Présidente de répondre au courrier de OYE PLAGE Féminin.

SECRETARIAT

A. INFOS GENERALES

Courriers reçus de la FÉDÉRATION

- *Courriel* du 20 Novembre communiquant les tirages des trophées Senior Féminin et Masculin.
- *Courriel* du 20 Novembre transmettant le document « mode opératoire Challenge Benjamin(e)s 2009 / 2010 ».
- *Courriel* du 23 Novembre relatif à la Newsletter #2 de la FFBB.
- *Courriel* du 24 Novembre proposant un logiciel de comptabilité spécifique, développé p la Fédération, à l'intention des Ligues et des Comités.
- *Courriel* du 30 novembre relatif à la Newsletter #3 de la FFBB.
- *Courriel* du 3 décembre fournissant les documents relatifs à l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFBB 2011.
- *Courriel* du 3 décembre proposant l'accueil d'un tournoi de l'équipe de France Senior Féminine dans le cadre de sa préparation au championnat du Monde 2010 (dates : 28,29 et 30 Août 2010 ou 6, 7 et 8 Septembre 2010).
- *Courriel* du 7 décembre relatif à la Newsletter #4 de la FFBB.
- *Courriel* du 11 décembre transmettant la fiche d'inscription à la Fête du Minibasket 2010.

Courriers reçus de la Ligue

- *Courriel* du 10 décembre de la Ligue d'Ile de France fournissant la plaquette d'organisation du Tournoi de Noël Benjamins à FRANCONVILLE.

Courriers reçus des Districts

- *Courriel* du 3 décembre du District Boulonnais transmettant le Compte Rendu de sa réunion du 23 novembre 2009 (annexe

Courriers reçus des clubs

- *Courriel* du 29 novembre de l'ALEC MAZINGARBE fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce
- *Courriel* du 2 décembre de CUVIER CALAIS fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce
- *Courriel* du 3 décembre de Rinxent Hydrequent BB fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce
- *Courriel* du 4 décembre de JMC EQUIHEN fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce ;
- *Courriel* du 4 décembre de FJEP PONT de BRIQUES fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce
- *Courriel* du 4 décembre d'AIX NOULETTE fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce
- *Courriel* du 4 décembre d'ARC INTERNATIONAL fournissant son dossier pour l'opération Coup de Pouce
- *Courriel* du 4 décembre de Oye Plage Féminin regrettant la décision du Comité Directeur relatif à sa candidature à l'organisation de la rencontre des sélections Nord/Pas de Calais le 31 janvier 2010.
- *Courriel* du 2 décembre de LES ATTAQUES BC communiquant son dossier « Coup de Pouce »
- *Courriel* du 9 décembre de l'AB BERCK RANG transmettant son dossier d'école d'arbitrage.
- *Courriel* du 9 décembre d'Ambleteuse transmettant son dossier « Coup de Pouce »
- *Courriel* du 10 décembre de l'ESSM LE PORTEL communiquant des photos et des articles de presse relatifs à la labellisation de son école de minibasket.
- *Courriel* du 11 décembre de l'Olympique HESDIN MARCONNÉ signalant une erreur de notification de faute pour son joueur DEVIGNE Vincent, licence F890687 [une seule faute et non deux].
- *Courriel* du 14 décembre du CAEN BASKET portant invitation à son tournoi (Benjamins, Minimes et Cadets) du 23 et 24 mai 2010.
- *Courriel* du 14 décembre de MJC NOEUX les MINES invitant à son Tournoi de Noël et sa Fête de Noël les 19 et 20 décembre 2009.
- *Courriel* du 14 décembre du BC FERQUES transmettant son dossier d'école d'arbitrage.

Courriers divers

- *Courriel* du 18 Novembre de la DRJS informant de l'organisation par le CREPS PACA des « Jeudis de l'éducation par le sport » le 10 décembre à l'HOTEL DE Ville de Lambersart sur le thème : « Comment identifier et valoriser le rôle social des clubs ? »
- *Courriel* du 24 Novembre du Conseil Général invitant les sportifs du Pas de Calais à participer à l'élection du sportif de l'année 2009 (homme et femme) et du club de l'année.
- *Courrier* du 25 novembre du Conseil Général portant invitation à la Cérémonie des Talents d'Or le 11 décembre à OLHAIN.
- *Courrier* du 3 décembre du CDOS transmettant un questionnaire sur le Débat sur l'Identité Nationale.
- *Courrier* du 4 décembre informant des fermetures exceptionnelles de la Maison des Sports pour les Fêtes de Fin d'Année.

B. Serge LABELLE informe le Comité que le siège sera fermé du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclus.

Il pose la question de l'organisation éventuelle d'une permanence. Les activités en cette période de l'année étant faible le Bureau décide de respecter la « Trêve des Confiseurs », il n'y aura donc pas de permanence. A cet effet, les clubs et responsables de championnats seront destinataires d'une note d'information.

C. Il fait observer qu'il a omis d'intégrer le rapport de la Commission Presse dans son dernier compte rendu de Comité Directeur (PV 2 CD du 18-11-09). Ce PV sera donc inclus dans le présent PV.

COMMISSIONS

➤ PROJET DEVELOPPEMENT (J. DENEUX)

Au 14 décembre le nombre de licenciés s'élevait à 10 761 soit une progression de 423 licences par rapport à la saison dernière à la même date. Pour Jacques DENEUX, il semble se confirmer que nous devrions dépasser les 11 000 licenciés en fin de saison.

Cette situation recouvre des réalités différentes selon les districts.

Le Calaisis-Audomarois a largement dépassé ses effectifs antérieurs (+5% par rapport à la fin de saison dernière) et à actuellement quasi autant de licenciées féminines que le district Artois.

Le Boulonnais a presque atteint le nombre de licenciés de la saison dernière et devrait donc logiquement compenser les pertes d'effectifs qu'il a connu en 08-09.

De même l'Artois devrait pouvoir réaliser le même nombre de licenciés que la saison dernière.

Par contre le Béthunois accuse un certain retard dans ses prises de licences et devrait avoir quelques difficultés pour maintenir son nombre de licences en fin de saison. Cette situation s'explique par la chute importante d'effectifs dans les clubs de HOUDAIN et d'HAILLICOURT, de même LES AIGLONS ESSARS semble être en difficulté.

Selon les catégories d'âge, il note une très forte poussée en Minipoussin(e)s, une progression en Poussins et une stabilité des Poussines.

Par contre le passage de Poussin à Benjamin est toujours mauvais puisque nous perdons des effectifs en garçons et en filles. De même qu'en Minimes Garçons nous perdons encore 40 licenciés.

Dans l'Artois, CARVIN fait une grosse progression, LIEVIN maintient ses effectifs et ST NICOLAS lez ARRAS est en bonne santé.

Dans le Boulonnais, l'ensemble des clubs ont stabilisés leur situation par rapport à la saison précédente.

Dans le Calaisis-Audomarois, ARDRES dégraisse, FRETHUN progresse régulièrement et les nouveaux clubs (LES ATTAQUES, CONDE CALAIS ...) sont très dynamiques. De son côté LONGUENESSE se redynamise.

Pour le Béthunois, voir les difficultés des trois clubs cités précédemment.

Document : voir [Annexe 1](#)

➤ TRESORERIE (A. CARINCOTTE-Y. DELEBECQUE)

Annie CARINCOTTE présente un comparatif entre le réalisé à fin Octobre et le Budget prévisionnel 09/10. Elle précise que le salarié de KPMG qui suivait notre comptabilité a démissionné et qu'il sera donc remplacé par un nouvel intervenant qu'il faudra mettre au courant.

Le Bureau observe que le poste photocopies est déjà dépassé et demande que soit examiné les causes de cette situation. Par ailleurs le poste Appointements et Charges ne correspond pas à la réalité, le Bureau demande que la situation de ce poste soit mise à jour.

Les autres lignes budgétaires n'appellent pas d'autres observations.

Yves DELEBECQUE présente la partie « Recettes » de la comptabilité.

A ce jour 10 clubs restent encore redevables du premier cinquième des licences, malgré un 1^{er} rappel effectué.

1162014	ASSOCIATION SPORTIVE AUDRUICQ
1162019	COTE D'OPALE BASKET CALAIS
1162021	BC BLENDÉCQUES SAINT OMER
1162038	UNION SPORTIVE ARRAS OUEST
1162041	BC OYE PLAGE FEMININ
1162072	AIGLON BASKET ESSARS
1162096	AMICALE PAUL BERT GUINES
1162140	NOYELLES GODAULT BC
1162141	ASBB NOYELLES SOUS LENS
1162150	AMS BASKET ACHICOURT

Un courrier en recommandé leur sera adressé.

La facturation des amendes initialement prévue mi décembre sera effectuée début janvier 2010 pour un paiement au 18 janvier 2010.

Il signale que certains chèques lui parviennent sans mention d'objet. Il demande donc aux clubs qui effectuent leurs règlements de préciser le ou les objets du chèque par tout moyen à leur convenance.

➤ COMMISSION MEDICALE (B. DANDEL)

Bernard DANDEL fait d'abord savoir que, dans l'affaire REMY Jérôme et JEROME Rémy, il a pris contact avec le Dr VONARX afin de savoir si c'est bien lui qui a établi le certificat médical du joueur JEROME Rémy. A ses yeux, ce document semble être un faux.

Par ailleurs il interroge les Délégués de District pour savoir s'ils sont intéressés pour qu'une soirée médicale soit organisée dans leur district. L'Artois, le Boulonnais et le Calais-Audomarois se déclarent prêts à organiser cette soirée d'information. Les réunions seront programmées au prochain CD.

Ensuite, il se déclare choqué par les réactions très agressives des personnes dont les dossiers médicaux sont en instance alors que les intéressés n'ont pas respecté les procédures connues de tous (contenu du dossier, médecin agréé, ...). Pour étayer son propos il donne lecture d'un courrier que lui a adressé un Président de club s'étonnant violemment de la demande de justificatifs médicaux qui lui a été faite pour un arbitre de plus de 35 ans.

En Annexe 2, il remet à la connaissance des Présidents et responsables de club la procédure précise en la matière.

Enfin, il propose que les frais de participation d'un médecin de la COMED au Congrès Médical Fédéral puissent être pris en charge par le CD. Le Bureau rendra son avis après avoir pris connaissance de l'impact financier de cette demande.

➤ COMMISSION SPORTIVE SENIORS (JP BLANPAIN)

1. Jean-Paul BLANPAIN fait état de quelques matchs arrêtés pour salles impraticables, pour lesquels se poseront inévitablement les problèmes de reprogrammation.

2. Il revient sur la décision prise de faire rejouer le match ANDRES / BOULOGNE BUCAILLE à huis clos (décision de la commission de Discipline). Cette décision étant inhabituelle, il pose la question des personnes qui sont autorisées à être dans la salle.

Après discussion, **le Bureau décide que cette rencontre se jouera en présence de 10 joueurs par équipe plus trois encadrants par équipe, un responsable de salle fourni par le club recevant, les arbitres et les officiels de table désignés, le cas échéant le propriétaire de la salle ou son représentant.**

3. Si il n'y a pas trop de problème en championnat seniors, il signale néanmoins que certaines feuilles de match reviennent mal remplies et qu'elles ne sont pas toujours retournées dans les bons délais. Il demande aux dirigeants d'être plus vigilants dans ce domaine.

4. Il fait état de soucis rencontrés en « Jeunes 62 » dus au fait que le responsable de ce championnat a connu quelques problèmes avec son courrier. C'est ainsi que de nombreux courriers ont été retournés pour des problèmes de destinataire.

5. Le contrôle des listes de brûlés est en phase terminale, les vérifications s'achèvent et actuellement il y aurait une dizaine de cas litigieux.

6. Jacques DENEUX pose la question de savoir si la commission s'est penché sur le cas REMY Jérôme et JEROME Rémy. Jean-Paul BLANPAIN lui indique que la commission sportive suit bien sûr ce dossier, mais à ce jour il semblerait que la fraude sur licence concerne davantage le championnat espoirs région qu'un championnat du Pas de Calais.

Serge LABELLE signale qu'un courrier a été adressé à l'AMSB ACHICOURT demandant que soit adressé au Comité les justificatifs d'identité de ces personnes. A défaut de recevoir ces pièces avant le 18 décembre, les deux joueurs seraient suspendus de manière indéterminée. A ce jour aucun document n'a été reçu.

Le Bureau décide de faire application de la sanction. Les joueurs REMY Jérôme et JEROME Rémy seront donc suspendus à compter du samedi 18 décembre 2009.

7. Martine HANNEDOUCHE évoque un problème de qualification et de sportive, en effet un certain nombre de joueurs ont été indûment surclassés (en Baby Basket, en Minipoussins 1, en Poussins 1 et en Cadet 1)

Le Bureau décide que toutes les licences devront être retournées au siège avant l'édition d'une nouvelle licence.

La liste de ces licences sera communiquée aux responsables de championnat de district et de département pour vérification.

8. La commission sportive poursuit sa réflexion sur la programmation des rencontres des Finales seniors.

➤ **COMMISSION SPORTIVE JEUNES (D. BOS)**

a) La 1ère phase se termine le 12 décembre pour les catégories moins de 17 ans promotion, minimes promotion féminins et masculins.

Il en sera de même le 19 décembre pour la catégorie benjamines promotion.

Dès le retour des classements définitifs établi par les responsables de championnat concernés, les 2ème phase, débiteront le 9 janvier 2010 pour les moins de 17 ans, minimes féminins et masculins et le 16 janvier 2010 pour les benjamines, comme prévu au calendrier.

Les dérogations seront gratuites jusqu'au 3 janvier 2010 inclus pour les catégories : moins de 17 ans, minimes féminins et masculins

Pour les benjamines les dérogations seront gratuites jusqu'au 10 janvier 2010 inclus

Ces dérogations sont à envoyé par mail à :

Didier BOS : bos.didier@neuf.fr

Passé ces dates de gratuités, les demandes de dérogations devront être adressées aux responsables de championnat.

IMPORTANT

Un rappel a été fait aux responsables de championnats concernant les dérogations des championnats départementaux, qui arrivent par mail après le mercredi soir 20h00. **Aucune dérogation ne sera désormais traitée et la rencontre restera comme prévue aux calendriers.**

Responsables Championnats en 2ème Phase

Moins de 17 Ans (Excellence-Honneur-Promotion)

Benjamin FOURNIER
12 rue du Poiret
62610 NIELLES les ARDRES
Port : 06-18-88-08-68
benj.fournier@aliceadsl.fr

Minimes Féminins (Excellence- Honneur- Promotion)

Bertrand LEROY
34 résidence de la poste
62910 EPERLECQUES
Tel : 09-65-03-71-77
Port: 06-81-54-89-95
bertrandleroy62910@orange.fr

Minimes Masculins (Excellence - Honneur- Promotion)

Henri CHEVALIER
7 rue Delattre de Tassigny
62880 VENDIN le VIEL
Tel : 06-60-04-79-91
henri.claude.62@hotmail.fr

Benjamins Excellence et Honneur

Philippe JORE
50 rue de l'aigle
62480 LE PORTEL
Tel : 03-21-92-26-52
Port : 06-60-67-48-02
iore.philippe@wanadoo.fr

Benjamines Honneur

Michel KWASEBART
26 rue des Correttes
62123 BERNEVILLE
Tel : 03-21-22-62-38
michel_kwasebart@hotmail.com

ARBITRAGE Benjamines:

EXCELLENCE : répartiteur de District
HONNEUR : arbitres de club
DISTRICT : arbitres de club

Finales Départementales Jeunes

Les finales Départementales ont été avancées au **Samedi 22 mai 2010**

➤ **CDAMC (J.L. CARINCOTTE)**

1. Jean-Louis CARINCOTTE précise que les examens Arbitre6Club sont en cours.
2. Ceux des OTM sont réalisés et il fait remarquer la bonne performance du Calaisis Audomarois où 100% des candidats ont été reçus.
3. Toutes les cartes des OTM ainsi que celles des recyclés ont été envoyées.
4. Il signale une réclamation en cours sur feuille de marque pour contestation d'un panier accordé à 3 points. Le rapport des arbitres confirme la décision prise sur le tir à 3 points.
5. Il précise que le contrôle 1^{er} niveau des arbitres aura lieu le 14 janvier 2010.

Actuellement, il n'ya aucun candidat venant des districts Artois et Béthunois. Si cette situation venait à se confirmer la formation serait déplacée d'ISBERGUES vers LES ATTAQUES.

➤ **COMMISSION de DISCIPLINE (Jacques DENEUX)**

Monsieur Jacques DENEUX porte à la connaissance du Bureau les décisions prises par la commission de discipline du 30 Novembre 2009 sur les 4 premiers dossiers de la saison 2009-2010 (voir [Annexe 2](#))

➤ **COMMISSION PRESSE (Anie CARINCOTTE)**

Au 18 novembre, l'application des amendes n'a pas encore été effectuée. La première vérification montre que très peu de clubs n'entrent pas leurs résultats. Par rapport aux saisons précédentes, il y a une très nette amélioration.

Les pénalités financières se verront appliquées à partir du week-end du 28-29 novembre.

➤ **COMMISSION MINIBASKET (D. DUMONT)**

Lors de la dernière réunion de la Commission, j'ai fait part de mon souhait, compte tenu que personne n'est en mesure d'assurer un suivi aussi pointu des Ecoles de Mini Basket, de copier le modèle Fédéral, à savoir : lors d'une attribution de Certification ou accréditation pour 3 ans, l'école en question n'aurait à remplir, à nouveau, le questionnaire que 3 ans plus tard.

La Commission ne relevant que la participation aux plateaux, à la fête du Mini, au Forum s'il est mis sur pied, et les effectifs en Primo licenciés (pour autant que l'on puisse le vérifier).

Les Ecoles à visiter cette saison vont recevoir le document, légèrement remanié.

Avec retour pour le 15/02/2010

Les clubs sans écoles ont également reçu les documents pour ouverture :

Sur le Béthunois, 4/6 vont ouvrir une école cette saison

Sur l'Audomarois, des contacts ont été pris avec Blendecques et Arques

Sur le Calaisis, les documents ont été e-mailés ainsi que sur le Boulonnais et l'Artois (je me rends prochainement à St Nicolas les Arras)

Les clubs, dont le renouvellement doit avoir lieu en 2011 et 2012 recevront prochainement l'info.

1. FETE DU MINI BASKET (29/05/2010)

Contact a été pris avec l'ASPTT BOULOGNE, rendez vous avec la Municipalité le 23/12/2010

2. FORUM

Prévu le 17 avril 2010 à St OMER. Je vais contacter Mme Servage pour détacher des « spécialistes » Baby Ball + J.A.P. + Arbitrages Jeunes.

3. LES REUNIONS DE LA COMMISSION

Les Réunions auront lieu dans chaque District. Ceci dans le but de faciliter la venue de nouveau responsable du Minibasket.

Je proposerai à chaque responsable MiniBasket des Districts de contacter un club susceptible de nous recevoir et de participer à la réunion.

Première prévue : le Béthunois, thème principal les EMB, le Lundi 21/12/09 à BRUAY LA BUISSIÈRE

Seconde : l'Artois, avec thème principal : Le Baby Ball, en Février 2010

Troisième : Le Calais-Audomarois avec pour thème principal le Forum, en Mars 2010

Quatrième : Le Boulonnais avec pour thème : La Fête du Mini Basket, en Avril 2010

Les responsables de Districts se retrouvant à ANGRES, le Jeudi 27/05/2010 pour gérer au mieux les rencontres du Samedi (Fête du Mini)

➤ TECHNIQUE (J.P. PIHET)

En l'absence de Jean-Paul PIHET, retenu pour des problèmes de santé de sa fille, Martine HANNEDOUCHE rappelle la participation de nos sélections Benjamins Garçons et Filles au Tournoi de Noël les 27,28 et 29 décembre à FRANCONVILLE. A l'issue de la phase de préparation, il apparaît que le groupe des filles est fort et pourrait réaliser de beaux résultats. Par contre la sélection garçons ne dispose pas de grandes tailles et devrait logiquement rencontrer certaines difficultés.

Comme la saison dernière un jeu de surmaillot a été réalisé pour nos deux sélections, ils seront reus pour le Tournoi de Noël.

APPEL à CANDIDATURE

L'organisation des Interdistricts Poussin(e)s du 8 mai 2010 – Journée Raymond LEFEBVRE est confiée à un club du District Artois ;

Merci de faire parvenir votre candidature pour le 15 février 2010

Le Secrétaire Général
Serge LABELLE

La Présidente du Comité Pas-de-Calais
Martine HANNEDOUCHE

SENSATIONS BASKET